

**Début des cours :  
3 Septembre 2018**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Téléphone portable : .....

*Veillez cocher la case correspondant à l'activité ou les activités choisies, préciser le jour et l'horaire. N'oubliez pas de cocher la case indiquant si vous optez pour une inscription au semestre (18 cours) ou à l'année (36 cours).*

Activités	Jour	Horaire	Formule	Tarifs
Familiarisation			Année	240,00€
Apprentissage			Année	240,00€
Perfectionnement			Année	225,00€

Activités adultes	Jour	Horaire	Formule	Tarifs
Aquagym Max 3 cours/semaine			Année	282,00€
			Session	167,00€
Aqua biking			Année	225,00€
			Session	132,00€
Circuit training			Année	306,00€
			Session	180,00€
Aqua confiance			Année	240,00€
			Session	141,00€
Apprentissage			Année	240,00€
			Session	141,00€
Perfectionnement			Année	225,00€
			Session	132,00€
Nage avec palmes			Année	225,00€
			Session	132,00€

Comité d'entreprise : .....

Ci-joint mon règlement de : ..... €

**Mode de règlement :** (cochez la case correspondante)

- Espèces .....
  Carte bancaire.....
  Avoir .....
- Chèques Vacances .....
  Coupons Sport .....
  Divers .....
- Chèque Bancaire <sup>(1)</sup> ..... / ..... / ..... (Banque : ..... )
- Prélèvement automatique <sup>(2)</sup> .....

**<sup>(1)</sup> Proposition de facilités de paiement :**

- Semestre : 2 chèques, le 1<sup>er</sup> retiré début Octobre, le 2<sup>ème</sup> retiré début Décembre

- Année : 3 chèques, le 1<sup>er</sup> retiré début Octobre, le 2<sup>ème</sup> début Décembre, le 3<sup>ème</sup> début Février

**<sup>(2)</sup> Inscription à l'année uniquement :** Paiement en 10 échéances (cf. paragraphe « adhésion au prélèvement automatique » au verso de cette feuille). Non valable pour plusieurs inscriptions si l'une ou plus est au semestre.

## ADHÉSION AU REGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Déjà adhérent prélèvement

Déjà adhérent prélèvement avec modification des coordonnées bancaires : Remplir autorisation SEPA et joindre OBLIGATOIREMENT un RIB

1ère adhésion prélèvement : Remplir autorisation SEPA et joindre OBLIGATOIREMENT un RIB

Attention si inscriptions multiples cochez cette case

Réservé administration

Fiche récapitulative  Fiche secondaire

**MONTANT TOTAL À PAYER (pour la totalité des inscriptions) :.....€**

Afin d'éviter tout rejet de prélèvement, le client s'assurera du bon approvisionnement du compte prélevé et avertira la SAS Complexe aquatique de toute modification de domiciliation bancaire. **Tout rejet de prélèvement fera l'objet d'une représentation le mois suivant celui du rejet.**

### Conditions d'inscriptions et d'organisation des activités

#### ARTICLE 1 : LES INSCRIPTIONS

- L'inscription aux cours peut être annuelle ou à la session selon les activités.
- Vous désirez vous (ré) inscrire à une ou plusieurs de nos activités. Pour cela, il vous suffit de nous **retourner la fiche d'inscription (une fiche par activité et par personne) dûment remplie, signée et accompagnée du règlement** (qui ne sera encaissé qu'à la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de cours).
- L'inscription ouvre le droit d'entrée de l'établissement uniquement au titulaire de l'inscription
- **Toute inscription incomplète, ou non rendue dans les délais** (voir calendrier des activités), **ne pourra être prise en compte**. Vous vous verrez ainsi perdre votre place et votre priorité pour la session suivante.
- Pour la prise en charge par un comité d'entreprise, une facture pourra vous être établie (sous réserve d'assiduité jusqu'à la fin des cours). Toutefois, la participation de votre CE devra nous parvenir au plus tard au 2<sup>ème</sup> cours, sous peine de vous voir encaisser le chèque de réserve.

#### ARTICLE 2 : LES ACTIVITES

- **Les jours fériés :**  
Les cours (Apprentissage enfants, perf enfants 1, familiarisation, Apprentissage adultes, Aquaconfiance, ...) seront annulés et une compensation vous sera proposée sous forme d'entrées piscine uniquement.
- Les activités seront assurées les **mercredis non prévus au calendrier scolaire**. Ces cours ne pourront donc être récupérés ou remboursés.
- **Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires** (conformément au calendrier ci-joint).
- L'accès au vestiaire se fait 15 minutes avant le début des cours. Les cabines de déshabillage doivent être vidées de tous effets et être rendues libres. Il est interdit d'occuper les cabines pendant les cours, physiquement ou en déposant des effets.
- Vous devez attendre au niveau du pédiluve qu'un maître – nageur vienne vous accueillir pour accéder au bassin.
- Les parents accompagnant les enfants sont invités à respecter le règlement intérieur de la piscine (déchaussage obligatoire,...). Aucun parent ou accompagnateur ne pourra se rendre sur le bassin pendant les cours, ils sont invités à rester au niveau de la zone des vestiaires. Dans les vestiaires, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à la prise en charge des maîtres-nageurs à l'entrée du pédiluve.
- **Pour les activités adultes, 30 minutes de détente (Saunas, Hammam, Jacuzzi) sont offertes à l'issue du cours ou 30 minutes à la piscine (pendant les horaires d'ouvertures au public). Dans ce dernier cas, si les 30 minutes sont dépassées, une entrée piscine pourra être facturée. Il n'est pas possible de rester dans les bassins en dehors des ouvertures au public.**
- Votre inscription aux cours Aquagym (libre service), vous donne accès à tous les cours proposés dans la mesure de 3 cours maximum par semaine. Le Spadium pourra exceptionnellement annuler une séance en cas de personnel absent ou de problème technique imposant la fermeture d'un bassin, sans que cela puisse entraîner de réclamations ou de demande de remboursement uniquement pour les adhérents des cours Aquagym (libre service).

#### ARTICLE 3 : LES ABSENCES

- Entre 1 et 5 absences consécutives ou non, justifiées uniquement par un certificat médical ou une attestation de l'employeur, des « bons d'entrées piscine uniquement » (aux horaires indiqués par le complexe) seront remis en compensation.
- A partir de 6 absences consécutives justifiées uniquement par un certificat médical ou une attestation de l'employeur, un avoir d'une validité de 1 an vous sera remis.
- **Les tarifs des activités sont forfaitaires et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.**
- **Les justificatifs d'absences devront être transmis dans un délai de 7 semaines maximum à partir de la date du premier cours d'absence. Passé ce délai, aucun avoir ni « cours de rattrapage » ne sera délivré. Les séances manquées seront perdues.**
- Le montant de l'avoir sera calculé selon le nombre de cours manqués.
- Toute demande d'avoir ne pourra être étudiée sans les éléments suivants : justificatif (médical ou professionnel)
- **Aucun avoir ne sera effectué si l'activité a été réglé (totalement ou partiellement) par chèques vacances, coupons sport ou par un CE.**

#### ARTICLE 4 : DIVERS

- Toute personne inscrite aux activités de la piscine s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement affiché dans le sas d'entrée et aux abords des bassins. Les MNS et le personnel de l'établissement font appliquer le règlement. En cas de non – respect de ce dernier, ils ont le pouvoir d'expulser le contrevenant, soit temporairement, soit définitivement (cf article 14 du règlement intérieur).

**Nota :** Les tarifs des activités sont forfaitaires. Les absences ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Toute personne inscrite aux activités de la piscine s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement affiché dans le SAS d'entrée et aux abords des bassins.

⇒ Les MNS et le personnel de l'établissement font appliquer le règlement. En cas de non-respect de ce dernier, ils ont le pouvoir d'expulser le contrevenant, soit temporairement, soit définitivement. (CF-article 14 Du Règlement Intérieur).

Cadre réservé à l'administration

Reçu le :

ATTESTATION

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'organisation des activités, ainsi que du calendrier des cours ci-joint. Je déclare y souscrire sans réserve.

Date + Signature



# CALENDRIER DES ACTIVITES

## 2018-2019

**ATTENTION MODIFICATION DES COURS LES JOURS FERIES**

Se reporter à l'article 2 du règlement : « Les activités »

PLANNING DES COURS ET DES REINSCRIPTIONS	
<b>1<sup>ère</sup> SESSION</b>	<b>2<sup>ème</sup> SESSION</b>
03 SEPTEMBRE 2018 au 2 FEVRIER 2019 inclus	4 FEVRIER 2019 au 6 JUILLET 2019 inclus
- VACANCES SCOLAIRES – (Pas de Cours)	
22 OCTOBRE au 04 NOVEMBRE 2018 24 DECEMBRE 2018 au 06 JANVIER 2019	11 FEVRIER au 24 FEVRIER 2019 08 AVRIL au 21 AVRIL 2019
- DATE DES REINSCRIPTIONS – (Adhérents)	
7 JANVIER 2019 au 20 JANVIER 2019 inclus à 18H	10 JUIN 2019 au 23 JUIN 2019 inclus à 18h
Réinscriptions pour les changements de niveau en natation enfant et adulte	
14 au 20 JANVIER 2019 (sous réserve de modifications)	17 au 23 JUIN 2019 (sous réserve de modifications)
<b>INSCRIPTIONS pour les NOUVEAUX ADHERENTS</b>	
Samedi 26 JANVIER 2019 à partir de 10h (sous réserve de modifications)	Samedi 29 Juin 2019 à partir de 10h (sous réserve de modifications)

Calendrier des activités 2018-2019 - Zone B

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 S	1 L	1 M	1 M	1 M	1 V	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 M	5 V	5 S	5 M	5 S	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 V	8 L	8 D	8 S	8 L
9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 V	15 L	15 S	15 S	15 L
16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 V	22 M	22 J	22 S	22 L
23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 M	31 M		31 J	31 J		31 D		31 V		31 M

Vacances scolaires    
  1<sup>ère</sup> session activités    
  2<sup>ème</sup> session activités    
  Inscriptions des nouveaux adhérents  
 Réinscriptions    
 Jours fériés    
 Fermetures techniques